



Question écrite posée par Monsieur Hacken : La rénovation du Movy Club

Monsieur le Bourgmestre,

Je voudrais obtenir un petit topo sur l'état d'avancement de la rénovation du cinéma Movy Club, un petit bijou art déco qui a été racheté par la Région fin 2015 et qui doit être réaménagé en concertation avec notre commune et les Commissions communautaires, si je repris la communication vers la presse de l'époque.

Je voudrais donc vous poser les questions suivantes :

- Où en est la rénovation du bâtiment ? Quand est-ce que les travaux pourront débuter ? Quelle partie du décor original sera conservé ? Sera-t-il accessible aux PMR ? Quel sera le coût de cette rénovation pour la commune ?
- Quel acteur va gérer l'exploitation et sera responsable des coûts d'exploitation ? Y aura-t-il un appel à projets pour le désigner ? Est-ce que la fonction définitive du bâtiment est arrêtée ? Si pas, quand sera-ce le cas ? Y aura-t-il aussi une « petite » partie horeca dans le bâtiment ?
- Sera-ce un lieu culturel bilingue comme le prévoyait, initialement en tout cas, l'implication des deux Commissions communautaires ? Est-ce que ces deux Commissions apporteront un subside récurrent pour l'exploitation du lieu dans le futur ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Laurent Hacken

Réponse de Monsieur Spapens :

Monsieur le conseiller,

Je vous remercie pour votre question.

En effet, suite à l'intervention de la commune ce cinéma de quartier a été racheté par la Région suite à l'insistance de notre commune. C'est la régie régionale qui est aujourd'hui propriétaire du bâtiment.

Ces dernières années, les premières rénovations ont été faites notamment pour protéger le bâtiment. Il n'y a pas encore d'études sur les travaux futurs. Un examen approfondi des possibilités d'accueils devaient d'abord avoir lieu. Afin de permettre une future exploitation, l'appartement voisin a été acheté pour permettre d'avoir une issue de secours et un bureau. A priori les lieux seront accessibles PMR puisque de plein pied. Il n'est pas prévu que la commune participe aux financements des travaux. Concernant un éventuel HORECA, les lieux ne correspondent pas pour une réelle exploitation.

L'acteur final n'est pas encore connu et effectivement il y aura un appel à projet pour le designer. Aujourd'hui un conservateur/concierge a été désigné par la Régie pour 3 ans afin de maintenir les lieux en l'état et pouvoir de temps à autre l'ouvrir au public. C'est ainsi que pendant les journées du patrimoine des centaines de forestois ont pu découvrir les lieux.

Pour l'instant, nous sommes en attente d'une rencontre avec la Régie sur les études patrimoniales. Le groupe de travail, composé de la Région, communes et commissions communautaires pourra ensuite continuer. Il est toujours prévu que ce soit une infrastructure bilingue mais à l'heure d'aujourd'hui comme vous le constatez les choses ne sont pas encore totalement définies (projet et financement).